



## LYCEE NATURE ET SERVICES SAINT-JEAN

### Brevet professionnel aménagements paysagers

Le titulaire de ce diplôme réalise et entretient des jardins et espaces verts. Il est salarié d'une entreprise paysagère ou du service espaces verts d'une ville, d'une collectivité territoriale, d'un syndicat intercommunal. Avec de l'expérience, il peut devenir chef d'équipe sur des chantiers de création d'espaces verts ou de jardins ou créer sa propre entreprise.

#### Prérequis

- Formation possible après un BPA ou une 2<sup>nd</sup>e (scolarité complète) ou 2 années d'expérience professionnelle dans le métier de jardinier paysagiste ou 5 années dans une autre profession
- Être âgé(e) de 16 à 30 ans et signer un contrat d'apprentissage
- Satisfaire à l'entretien de motivation et à l'examen du dossier

#### Modalités d'accès

- Vous pouvez vous pré-inscrire en remplissant ce formulaire : [Pré-inscriptions](#) (disponible sur le site web : <https://saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org/>)
- Ou nous contacter directement : [lycee.nature-et-services@apprentis-auteuil.org](mailto:lycee.nature-et-services@apprentis-auteuil.org) / 01 34 11 46 60
- L'entrée en formation se fait sur dossier et après un entretien de pré-admission.

#### Délais d'accès

- Suite à l'entretien d'admission, une réponse est apportée au futur apprenant dans un délai de 15 jours

#### Objectifs

- Acquérir et maîtriser les compétences en aménagements paysagers
- Être en capacité de travailler en autonomie
- Progressivement encadrer les équipes d'ouvriers qualifiés

#### Bloc de compétences :

|       |   |
|-------|---|
| UC 1  | Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager |
| UC C2 | Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement           |
| UC C3 | Réaliser des travaux d'entretien des végétaux                 |
| UC 4  | Réaliser des travaux de mise en place de végétaux             |
| UC 5  | Mettre en place des infrastructures                           |
| UC 6  | Toiture végétalisée   |

#### Programme synthétique

Enseignement général : Communication, mathématiques, économie (gestion de l'entreprise)

Enseignement Professionnel : Agronomie – biologie/écologie, connaissance des végétaux, maçonnerie paysagère, dessin paysager, encadrement, gestion d'équipe, organisation de chantier, toitures végétalisées (établissement d'un devis)

### **Méthodes mobilisées**

- Des effectifs de 15 jeunes maximum permettant un suivi individualisé de l'élève
- Un accompagnement personnalisé mis en place pour chaque jeune dans le domaine professionnel, comme en enseignement général

### **Moyens mobilisés**

- Présence d'un tunnel d'entraînement à la maçonnerie paysagère et aux petits jardins paysagers, d'un parc matériel important et d'un site de 18 hectares

### **Modalités d'évaluations**

- Pas d'examen final en fin d'année de terminal mais des évaluations par unités capitalisables en situation professionnelle significative tout au long de la formation.
- Ce diplôme est reconnu par l'État et dispensé par des formateurs professionnels du secteur concerné.

### **Suite de parcours, débouchés, passerelles**

#### **Débouchés :**

Technicien en création et en entretien des parcs et jardins, en entreprises privées ou en collectivités territoriales, Ouvrier hautement qualifié, Futur chef d'équipe en entreprise privée d'espaces verts ou dans une collectivité.

#### **Poursuites de formations possibles :**

- BTS Aménagements paysagers
- Certificats de spécialisation

#### **Passerelle :**

- Réaliser un autre Bac professionnel dans le domaine agricole : Bac Pro Conduite en Productions Horticoles / Bac Pro Agroéquipement ou Bac Pro Forêt

### **Durée**

- Brevet professionnel en 2 ans
- Rythme de la formation : alternance 14 semaines à l'école et 38 semaines en entreprise

## Tarifs

- Formation rémunérée dans le cadre de l'apprentissage (% du smic fixé en fonction de l'âge et de l'année de formation)
- Financement par les OPCO via le coût contrat

## Frais annexes

- Un self est à disposition des apprentis (5€ le repas dont 3€ prise en charge par OPCO pour les contrats en entreprise privée)
- Financement des frais annexes (1ère équipement, hébergement, transport) pris en charge en partie par les OPCO pour les contrats en entreprise privée

## Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'information, contacter notre référent handicap : Mme Lemoine : [marie-ange.lemoine@apprentis-auteuil.org](mailto:marie-ange.lemoine@apprentis-auteuil.org)
- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par le référent handicap

## Résultats de la session de formation

Session Juin 2020 : 73 % de réussite sur 8 jeunes présents à l'examen.

Des indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

### Les + de la formation :

- Cours de Français langue étrangère pour les apprenants allophones
- Partenariat avec les entreprises du secteur
- L'établissement aide le jeune dans son orientation et dans la réalisation de son dossier pour la poursuite de ses études

## Contacts :

- [lycee.nature-et-services@apprentis-auteuil.org](mailto:lycee.nature-et-services@apprentis-auteuil.org)
- 01 34 11 46 60